



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Réunion avec les acteurs économiques nationaux sur le coronavirus

**Discours de Bruno Le Maire,
ministre de l'Économie et des Finances**

Bercy

Mardi 3 mars 2020

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Bonjour à tous.

Nous avons réuni ce matin avec Agnès Pannier-Runacher les acteurs économiques nationaux pour faire un point sur la situation économique et leur apporter notre soutien face à l'épidémie de coronavirus.

Je voudrais d'abord avoir une pensée pour tous les chefs d'entreprise, tous les commerçants, tous les artisans, tous les patrons de PME, tous les salariés qui sont inquiets face à cette épidémie. Et je veux leur redire qu'ils ont notre soutien total et entier.

Nous sommes à leurs côtés, nous sommes là pour les protéger et nous sommes là pour apporter des réponses aux difficultés économiques qu'ils rencontrent ou qu'ils pourraient rencontrer dans les jours à venir. Nous répondrons aux attentes, nous répondrons aux besoins de tous les chefs d'entreprise sans exception. La solidarité nationale doit s'exercer sur tout le territoire à destination de tous les acteurs économiques.

S'agissant de l'impact du coronavirus sur notre économie, j'ai déjà eu l'occasion de dire que l'impact serait fort puisque désormais l'épidémie touche plus de 60 pays dans le monde et plus de 90 000 personnes sont contaminées. Mais notre responsabilité c'est de faire en sorte que cet impact soit le plus limité possible et que l'activité économique puisse redémarrer après le virus dans les meilleurs délais possibles.

Ce virus a évidemment un impact direct sur un certain nombre d'activités économiques spécifiques et nous avons fait un long tour de table tout à l'heure pour identifier les secteurs qui étaient le plus touchés : le tourisme, la restauration, l'hôtellerie, l'événementiel, les traiteurs et restaurateurs, le transport aérien, les vins et spiritueux, le secteur du luxe mais aussi le secteur des services à la personne qui commencent à être durement touchés.

L'impact est différent suivant les points du territoire, il y a quelques points du territoire qui sont particulièrement touchés. Je donne juste un exemple concret : pour des destinations qui sont importantes en termes de nuitées comme Tarbes ou Lourdes, il y a déjà eu 20 000 nuitées qui ont été annulées. Donc c'est un impact considérable sur deux villes comme Tarbes et Lourdes.

Sur l'ensemble de l'hôtellerie, c'est environ 20 % du chiffre d'affaires qui est perdu pour le secteur de l'hôtellerie à l'échelle nationale, avec évidemment des disparités importantes d'un point à l'autre du territoire. Il y a donc un sujet de demande, il peut y avoir aussi un sujet d'offres dans les semaines à venir avec des difficultés d'approvisionnement sur certaines chaînes de production et vous savez que ça m'a conduit à rappeler la nécessité d'une relocalisation de certaines activités économiques et de certaines activités industrielles.

Je rappelle juste que nous n'avons pas attendu le coronavirus pour prendre cette orientation-là et que cela fait maintenant près de 3 ans que nous nous efforçons de relocaliser un certain nombre de chaînes industrielles. Cela prend forcément du temps mais c'est indispensable.

Nous l'avons fait par exemple dans le secteur automobile avec les batteries électriques. Ça doit être fait et ça sera fait dans le domaine du médicament où nous dépendons beaucoup trop de certains pays étrangers pour des principes actifs qui sont dans les médicaments. Nous dépendons à 80 % de la fourniture à l'étranger des principes actifs : 40% en Chine, 80% à l'étranger.



Cette orientation stratégique de long terme de relocalisation des activités économiques industrielles me paraît tout à fait essentielle. J'aurai l'occasion demain de rencontrer un certain nombre d'économistes pour poursuivre l'évaluation de cet impact économique sur l'économie française et sur l'économie de la zone euro.

Nous avons une école d'économie française qui est de très grande qualité, qui est l'une des meilleures au monde, je veux m'appuyer sur l'expertise des économistes pour avoir l'évaluation la plus précise possible de l'impact à court terme et également des conséquences à long terme de cette épidémie.

Face à ce phénomène, avec Agnès Pannier-Runacher, nous avons voulu apporter une réponse immédiate et puissante pour les entreprises. Il ne faut pas ménager nos efforts et nous considérons avec Agnès Pannier-Runacher qu'il faut mettre le paquet tout de suite pour apporter une réponse qui soit la plus efficace possible aux entreprises. Le plus tôt l'activité pourra rebondir, le mieux ce sera pour tout le monde et c'est donc maintenant qu'il faut agir, sans délai et sans négliger le moindre aspect que ce soit.

Nous avons déjà pris un certain nombre de mesures pour soutenir les entreprises, anticiper l'impact de cette épidémie sur leurs activités. Nous avons décidé de les compléter ce matin.

Nous avons déjà pris des mesures de trésorerie : l'étalement des charges fiscales et sociales qui pourra conduire dans certains cas où la survie de l'entreprise serait en jeu à des dégrèvements ; la possibilité de recourir au chômage partiel et d'y recourir, comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer à la ministre du Travail Muriel Pénicaud dans les meilleurs délais possibles sans que les délais habituels soient nécessaires ; la dérogation aux heures supplémentaires pour certaines activités où il y a un besoin de production supplémentaire plus important.

Nous avons également avec Bpifrance décidé de la possibilité pour toutes les PME françaises d'obtenir ou de maintenir un crédit bancaire via le soutien de la Bpi qui se portera garante de tous les prêts de trésorerie dont les entreprises pourraient avoir besoin en raison de l'épidémie, avec une garantie qui sera portée de 40 % à 70 %. Cette garantie de la Bpi sur les prêts de trésorerie doit permettre aux PME qui auraient besoin de trésorerie supplémentaire d'avoir un accès sans aucune difficulté à des prêts de trésorerie, avec une garantie, je le rappelle, qui est portée de 40% à 70%.

Nous avons également décidé ce matin, avec le gouverneur de la Banque de France, de rétablir la médiation du crédit pour accompagner sur les territoires dans les départements toutes les PME qui auraient besoin de renégocier leurs contrats et de renégocier leurs crédits.

Avec l'ensemble de ces mesures de trésorerie — étalement des charges, recours au chômage partiel, garantie de BPIFrance sur les prêts de trésorerie, médiation du crédit à la Banque de France — je pense que nous avons un dispositif particulièrement solide pour qu'aucune entreprise de France, et en particulier aucune PME, n'ait de problèmes de trésorerie dans les semaines ou dans les mois à venir.

Nous avons également, je le rappelle, décidé que l'État considèrerait dans l'exécution des marchés publics le coronavirus comme un cas de force majeure justifiant des délais et des retards dans l'exécution des contrats sans qu'il n'y ait de pénalités.

J'ai écrit à l'ensemble des collectivités locales pour leur demander de pratiquer la même politique vis-à-vis des marchés publics qui seraient passés soit par les communes soit par les départements soit par les régions soit par les intercommunalités.



J'ai également demandé à tous les grands donneurs d'ordre de faire preuve de solidarité vis-à-vis de leurs fournisseurs ainsi que de leurs sous-traitants et de considérer eux aussi le coronavirus comme un cas de force majeure dans l'exécution des contrats pour les marchés privés.

Je suis également intervenu auprès des bailleurs pour leur demander de la compréhension sur les baux commerciaux. Vous savez que les commerces, en particulier les commerces de proximité ou les enseignes, sont très touchés par cette épidémie. Je souhaite donc que les bailleurs fassent preuve de compréhension sur les baux commerciaux.

Nous avons enfin décidé d'accélérer les procédures administratives pour certaines filières afin de les aider à diversifier leurs sources d'approvisionnement.

Nous avons également décidé ce matin d'activer la cellule de continuité économique. Cette cellule va nous permettre d'obtenir toutes les informations nécessaires sur la situation économique du pays en temps réel, de mieux gérer l'impact de cette crise sanitaire sur notre économie en prenant des décisions quotidiennes qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer la continuité économique du pays. Il est rare que nous décidions du fonctionnement de cette cellule de continuité économique mais nous estimons que les circonstances actuelles le justifient et doivent garantir à l'ensemble des Français la continuité économique de la nation.

Je recevrai jeudi après-midi les présidents de Région pour coordonner nos réponses économiques face à cette épidémie de coronavirus. Les régions ont une responsabilité particulière dans le domaine économique. Il est légitime, il est nécessaire que nous coordonnions nos réponses et également notre regard sur les conséquences économiques du coronavirus.

Je suis également, comme vous le savez, en contact étroit avec mes homologues du G7 Finances et l'ensemble des ministres des Finances européens pour coordonner notre réponse européenne et internationale. J'ai passé la journée d'hier à Berlin avec mon homologue allemand Olaf Scholz pour étudier un certain nombre de mesures de réponse à cette crise sanitaire.

J'ai eu ce matin au téléphone la présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde. J'aurai une conférence téléphonique à 13h avec l'ensemble des ministres des Finances du G7 sous la présidence du secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin ainsi qu'avec l'ensemble des gouverneurs des banques centrales. J'aurai également demain une conférence téléphonique avec l'ensemble de mes homologues ministres des Finances de la zone euro. Et je peux vous assurer qu'au niveau du G7 comme au niveau de la zone euro nous avons des réponses coordonnées, fortes, rapides face à cette crise.

Je voudrais conclure par trois points pratiques qui nous paraissent importants pour tous nos compatriotes.

Le premier point pratique c'est que des informations me sont remontées indiquant que le prix des gels hydroalcooliques aurait doublé ou triplé dans certains commerces physiques ou en ligne. Il est inacceptable, et pour tout dire révoltant, qu'il y ait la moindre spéculation économique sur le coronavirus. Je suis garant de l'ordre politique économique et j'entends bien faire respecter les règles.

J'ai donc demandé à la Direction générale de la consommation et de la répression des fraudes de lancer une enquête sur les prix qui sont pratiqués sur les gels hydroalcooliques ou sur les masques dans les commerces physiques comme dans les commerces en ligne.



Le cas échéant et s'il devait s'avérer que, effectivement, certaines pratiques inacceptables ont lieu sur le territoire français, je tiens prêt un projet de décret d'encadrement des prix sur ces gels et sur ces masques et je n'hésiterai pas à m'engager s'il s'avérait que les abus étaient nombreux sur le territoire français. Je veux redire que nous n'accepterons pas la moindre spéculation sur l'épidémie de coronavirus.

Deuxième point pratique que je tenais à faire c'est que j'incite tous nos compatriotes à éviter les achats de précaution dans la grande distribution. Il n'y a pas de risque de pénurie sur les biens essentiels dans la grande distribution et nous ne créons la pénurie que si précisément chacun se précipite sur des biens essentiels qui continuent à être approvisionnés et à être fournis par la grande distribution.

Nous aurons dans les prochaines heures une réunion spécifique avec la grande distribution pour nous assurer que les circuits d'approvisionnement en biens essentiels de la grande distribution sont bien garantis. Il en va un peu différemment pour les produits électroménagers qui viennent de Chine où il peut y avoir des délais supplémentaires mais ça ne fait pas partie des biens de consommation essentiels.

Enfin troisième point pratique que je tenais à signaler, j'ai proposé au Premier ministre qu'une circulaire soit signée à destination des préfets sur les conditions d'annulation des foires et des salons dans les semaines à venir pour que nous donnions de la visibilité au secteur événementiel à la fois sur les conditions d'annulation et sur des délais qui seront pratiqués.

Je vous remercie.